



LUMBIN

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire¹, courcier² ou péréquaire², délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : le Touvet

Canton (depuis 2015) : Moyen-Grésivaudan

Historique de la conservation des archives de la commune

La commune de Lumbin s'est appauvrie de décennie en décennie des dossiers qui auraient dû être pourtant conservés avec soin ; il est quasi impossible d'en retrouver datant d'avant 1950-1960 (pas de recensement de la population, aucunes listes électorales avant 1997). Les registres encore plus fondamentaux n'ont pas été épargnés non plus : les actes d'assemblée 1760-1778, 1782 et 1793-1808, le plan cadastral de l'an IV et celui 1834, les états de section de 1793,....

Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : oui

Répertoire, 2021 [rép. consultable aux A.D.I.].

2 - Documents principaux :

Délibérations.

dep. 1925

Etat civil.

dep. 1883

1 En quelque sorte, ancêtre de lamatrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790).

2 Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.



Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : oui

Cote : 4 E 632

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes, et M. Chaniol, stagiaire, 2002-2023, 8 p. [rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].

Métrage classé : 2,7 mètres linéaires

2 - Documents principaux :

Actes d'assemblée.	1746-1775, 1789-1793
Registres paroissiaux.	1609-1792
Parcellaires et péréquaire.	1700-1789
Etat civil.	1793-1882
Délibérations	1821-1849, 1877-1924
Délimitation de la commune : p.-v.	1831

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

7 C 784	Impositions extraordinaires décidées par les communautés d'habitants.- Actes d'assemblée et lettres d'attache du bureau des finance.	1654
4E714/8	Délibérations de la municipalité de canton de la Terrasse ³ .	an IV-an VI
4E728/35	Paiement de la dîme du chanvre.- Litige entre le prieur décimateur, d'une part et d'autres paroisses dont Lumbin, d'autre part.	1781
1J2631	Commune de Lumbin, famille Genard [dont arrêté préfectoral de nomination de Jean-Baptiste Genard maire de Lumbin (1843), 13 ^{ème} cahier d'une procédure avec d'autres familles contre la commune de Lumbin au sujet d'un problème foncier (1824-1825)].	1824-1843
194J61	Maison d'école et salle de mairie de Lumbin (plans).	1878-1880
194J125	Cimetière de Lumbin.	1886-1887
L/VRAC/41-44	Municipalité de canton de la Terrasse ⁴ .	an IV-an VIII

³ La municipalité de canton de La Terrasse administre de l'an IV à l'an VIII les communes de la Terrasse, Lumbin, le Touvet, Saint-Bernard[-du-Touvet], Saint-Hilaire[-du-Touvet] et Saint-Vincent[-de-Mercuze].

⁴ La municipalité de canton de La Terrasse administre de l'an IV à l'an VIII les communes de la Terrasse, Lumbin, le Touvet, Saint-Bernard[-du-Touvet], Saint-Hilaire[-du-Touvet] et Saint-Vincent[-de-Mercuze].